

déclarer, tout de suite, que L'ECRIN LITTÉRAIRE, nonobstant sa date d'édition, sera toujours imprimé, mis en vente dans les dépôts, expédié par les malles, le jeudi, deux jours francs avant le dimanche dont il relève.

Ayant résolu de faire de L'ECRIN, avant tout, un "journal du foyer," de lecture en famille, nous avons pensé à le dater de ce jour de lecture, par excellence, le dimanche : à l'instar de plusieurs publications françaises, et ici, au pays, de l'ancien *Journal du Dimanche*, ainsi que de *La Famille*, actuellement.

* *

L'ECRIN LITTÉRAIRE, qui sympathise avec la société de bienfaisance, si justement florissante parmi nos compatriotes : *Les Forestiers Indépendants*, est heureux d'inscrire, parmi ses premières "bonnes nouvelles," la suivante : Notre ami, M. Clément, vient d'être élu Chef Ranger de la Cour Jacques Cartier, No 970, en remplacement de M. G. Goderre, sortant de charge. En L. B. & C., comme l'on dit à la Cour, nos meilleurs compliments au nouveau titulaire.

* *

Dès son prochain numéro, L'ECRIN, qui est appelé à jouer un rôle, semi-officiel au moins, dans cette puissante organisation, va commencer à publier, en supplément, une liste alphabétique des membres de chaque Cour française des *Forestiers Indépendants*. Avis aux intéressés.

* *

On nous permet de nous protéger contre la mauvaise foi — heureusement fort rare parmi ceux auxquels nous nous adressons aujourd'hui — en suivant la règle généralement admise dans le cas de nouvelles publications : — Ceux qui ne renverront pas le journal, sous dix jours, avec le mot *refusé*, inscrit en travers de l'adresse, seront considérés comme abonnés réguliers, et traités comme tels.

PIERRE ET JACQUES

AVIS.

L'ECRIN LITTÉRAIRE veut être une tribune libre. Dans les bornes morales et littéraires, ses colonnes seront rendues accessibles à toutes les bonnes volontés.

Bienvenus seront les anciens qui voudront encourager son œuvre : populariser le goût de la lecture, saine et nationale, au sein de nos familles.

Tout aussi chaleureux, au moins, sera l'accueil fait aux jeunes qui viendront offrir leurs services, avec du talent, de la bonne volonté et du courage persévérant.

Règle générale, tous nos articles sont signés, et chaque collaborateur n'est pas responsable des idées émises par d'autres collaborateurs.

Les manuscrits reçus, qu'ils soient ou non publiés, ne sont points rendus.

Néanmoins, et suivant le cas, il en pourra être fait mention dans les *notes postales*.

Adresser toute correspondance concernant la rédaction :

LE DIRECTEUR DE LA REDACTION
à l'Écrin Littéraire,
1717, rue Notre-Dame, 1717,

(au Cercle Ville-Marie), MONTREAL.

Pour ce qui concerne l'administration du journal, s'adresser au No 388, rue Berri.

ON DEMANDE DES AGENTS.

LE CRIME DES BRUYERES

ROMAN inédit, par JEAN RIVAL.

PREMIERE PARTIE.

I.

UN TRAITRE

— Mon colonel, je ne vous dis pas adieu ; nous nous reverrons sans doute. Demain, je partirai pour rejoindre mon régiment ; qui sait si les hasards de la guerre ne nous rapprocheront pas !

Je l'espère, mon cher Maurice, et souhaite que ce soit dans un combat victorieux. Vous serez digne, j'en suis sûr, de votre père, le général de Saint-Andret ; noblesse oblige, et quand on porte comme vous le nom d'un héros, on est toujours prêt à faire plus que son devoir.

— Oui, colonel, il me tarde de marcher sur les traces glorieuses de mon père.

L'officier serra énergiquement la main du jeune homme et, prenant la bride de son cheval, donna le signal du départ. Les lieutenants se groupèrent autour de lui, et tous sortirent de la cour du château, envoyant un dernier salut à Maurice.

Resté seul sur le perron, celui-ci les regarda s'éloigner, en songeant que le lendemain, il quitterait aussi cette demeure et s'en irait défendre la patrie.

Il avait vingt-deux ans, l'âge de toutes les bravoures et des sublimes sacrifices. La distinction, l'élégance innée de sa personne et de ses manières dénotait le patricien le descendant d'une noble race. Le front large et haut, encadré de cheveux châtain, légèrement frisés, la ligne ferme et décidée du profil, la bouche résolue qu'ombrageait une fine et longue moustache, tout dans ce visage respirait le courage et l'énergie. Seul, le regard de ses grands yeux bruns et songeurs où se reflétaient fidèlement les mouvements de son âme, en adoucissait l'expression virile et quelque peu martiale.

Elevé par une mère qui avait gardé pieusement le souvenir de son mari, mort en Italie sur le champ de bataille, il avait de bonne heure senti s'allumer en lui l'esprit belliqueux. Tout enfant, il avait été fier de son nom ; il s'était juré d'en soutenir, d'en rehausser même l'éclat. Et maintenant que le moment d'agir était venu, il sentait déborder de son cœur tous ses rêves de vaillance, tout son dévouement chevaleresque. Il avait soif de gloire, il se sentait capable des plus hauts faits d'armes, peu s'en fallait qu'il ne se crût appelé à sauver la France.

Cependant, le colonel et son escorte avaient pris au trot le chemin des Bruyères, petit village meusain, situé à un kilomètre du château de Saint-Andret.

La route était déserte. Les soldats, cantonnés au village, attendaient leurs chefs et les paysans s'étaient tous rassemblés sur la place pour assister au départ du régiment. D'ailleurs, depuis quinze jours que la guerre franco-allemande avait éclaté, les braves cultivateurs négligeant leurs travaux champêtres.

Au bout de quelques minutes de marche silencieuse, le colonel, ayant jeté autour de lui un regard scrutateur pour s'assurer que personne ne les avait suivis, fit halte et, baissant la voix, dit à ses lieutenants :

— Messieurs, je dois développer devant vous le plan que nous allons exécuter ; l'heure est venue de vous le faire connaître.

Il donna alors des explications détaillées, traçant à chacun sa ligne de conduite. Il s'agissait d'aller surprendre et déloger les Prussiens, campés à quelques lieues de là.